

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **7 (1977)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.


Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

aînés

N° 1/77 — Septième année

Ce numéro est tiré à 20 000 exemplaires

- Administration :** Yves Debraine
Administration et Rédaction :
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,
téléphone (021) 22 34 29
- Rédaction :** Georges Gygax
- Editeur :** Société coopérative « Aînés » Lausanne
- Imprimeur :** Presses Centrales Lausanne S.A.
- Régie des annonces :**  Annonces Suisses S.A. « ASSA »
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31
1002 Lausanne
et succ. dans toute la Suisse
- Comité de fondation :** D^r L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard, Bernard Peitrequin
- Banque :** Banque Cantonale Vaudoise C.C.P. :
10 - 725 (Ment. : pour compte 360.298 « Aînés »)
- Prix du numéro :** Fr. 2.—
- Abonnements :** Fr. 20.— par année
Etranger : Fr. 24.—

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction.

- 2 Editorial
- 3 Un jeune marié de 82 ans
- 6 Amélie vous ouvre les bras...
- 9 Les souvenirs d'André Chabloz
- 10 Diététique : les légumineuses
- 11 Les conseils de l'avocat
Chronique médicale
- 12 Assurances sociales
- 13 Libres propos : nos médecins
- 14 On nous communique...
- 15 Pages Pro Senectute
- 19 Les clubs d'aînés
- 20 Mouvement des aînés
- 21 Courrier des lecteurs
- 22 Petites annonces
- 23 Bricolons...
- 24 Mots croisés

Photo de couverture : Devant la maison des Longeraies, trois générations de Dard : Joséphine, Francisque, le jeune marié, et Frédéric, père de San Antonio et Bérurier. Voir notre reportage en pages 3, 4 et 5.

(Photo Yves Debraine)

ÉDITORIAL

Quatre thunes

De nombreux abonnés dont l'abonnement arrivait à échéance, ont récemment reçu l'avis de renouvellement de cet abonnement pour 1977. Cet avis portait la mention : « Echéance 4e trimestre 1976 », et cette mention a été souvent mal interprétée, ce qui nous a valu des coups de téléphone teintés d'inquiétude : « Vous augmentez donc le prix de l'abonnement ? A quatre fois vingt francs ? », etc. Or, rassurez-vous, chers lecteurs. Depuis bientôt 3 ans, le prix de l'abonnement à « Aînés » est demeuré inchangé. Il est toujours de 20 francs et nous n'avons pas l'intention de l'augmenter, la bonne marche du journal nous permettant de le maintenir à l'ancien prix.

La mention « Echéance 4e trimestre 1976 » signifie que, pour simplifier le travail de notre administration, les avis de renouvellement ne sont plus expédiés chaque mois, mais 4 fois par année. Si, par exemple, vous êtes un abonné de mai 1976, vous entrez dans les comptes de la 2e échéance ; si vous êtes un abonné d'août, dans ceux de la troisième échéance, et ainsi de suite. Mais la somme de Fr. 20.— que vous versez en utilisant cet avis de renouvellement vous donne droit à l'abonnement au journal jusqu'en mai ou août de l'année prochaine. Ce qui explique aussi que les abonnés nouveaux reçoivent souvent le bulletin de versement quelques semaines après avoir souscrit leur abonnement.

C'est là de la rationalisation qui permet des économies. Et ce sont ces économies qui, alliées à la prospérité d'« Aînés », l'autorisent

A MAINTENIR A Fr. 20.— LE PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL.

Au surplus, nous augmenterons le nombre des pages de plusieurs numéros de 1977. Nous sommes ravis de vous l'annoncer !

AINÉS

